



Le Jeudi 2 juillet 2020

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 10 juillet 2020**  
**20 heures 00**

**ORDRE DU JOUR**

***1 – Affaires Générales***

- Désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Le Maire,  
Christophe PONCET

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du jeudi 2 juillet 2020, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe PONCET.

**Présents (7)** : Emilie ANXIONNAZ, Murielle BERLIOZ, Guido DIETRICH, Marcel GIANNOTTY, Anne HISCOCK, Christophe PONCET, Kristel VERRECCHIA.

**Procurations (7)** : Agnès BERNARDE à Kristel VERRECCHIA, Pierre-Alain CHARRETIER à Emilie ANXIONNAZ, Sandrine DJOUDI à Christophe PONCET, Anne FERRY à Murielle BERLIOZ, Johan PANISSET à Guido DIETRICH, Sylvain PANISSET à Anne HISCOCK, Jeffrey PATUREL à Marcel GIANNOTTY.

**Absent (1)** : Bruno DURET

**Public** : 0

**Secrétaire de séance** : Guido DIETRICH

\*\*\*

### 47 –32– Elections Sénatoriales : Désignation des délégués et Suppléants (Délibération 2020-32)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les Conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants, qui seront appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

L'élection des délégués et celle de leur suppléant se déroulera séparément, au scrutin majoritaire à 2 tours, parmi les seuls membres du conseil municipal.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats peuvent se présenter, soit séparément, soit sur une liste complète ou non. Le dépôt des candidatures n'est soumis à aucune réglementation (art. L 288). Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées

Le vote à lieu sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Pour Nâves-Parmelan, il y a donc lieu de procéder à l'élection de **trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants**.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale datée du 30 juin 2020,

Vu l'arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020,

Considérant que la désignation des délégués titulaires et celle des délégués suppléants a lieu séparément.

Considérant que le conseil municipal procède à l'élection des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants

COMPOSITION DU BUREAU ÉLECTORAL :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres les plus jeunes présents.

**SONT CANDIDATS « DÉLÉGUÉS TITULAIRES » (sur une liste) :**

1. M PONCET Christophe
2. Mme ANXIONNAZ Emilie
3. M GIANNOTTY Marcel

**RÉSULTATS DES VOTES :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins dans l'urne :	14
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	7

**ONT OBTENU :**

1. M PONCET Christophe	14 voix
2. Mme ANXIONNAZ Emilie	14 voix
3. M GIANNOTTY Marcel	14 voix

**SONT ÉLUS « DÉLÉGUÉS TITULAIRES » :**

1. M PONCET Christophe
2. Mme ANXIONNAZ Emilie
3. M GIANNOTTY Marcel

**SONT CANDIDATS « DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS » (sur une liste) :**

1. Mme FERRY Anne
2. Mme BERLIOZ Murielle
3. M DIETRICH Guido

**RÉSULTATS DES VOTES :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins dans l'urne :	14
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	7

**ONT OBTENU :**

1. Mme FERRY Anne	14 voix
2. Mme BERLIOZ Murielle	14 voix
3. M DIETRICH Guido	14 voix

**SONT ÉLUS « DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS » :**

1. Mme FERRY Anne
2. Mme BERLIOZ Murielle
3. M DIETRICH Guido

**APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE,  
MONSIEUR LE MAIRE PROCLAME LES RÉSULTATS**

- SONT ÉLUS DÉLÉGUÉS TITULAIRES : M PONCET Christophe, Mme ANXIONNAZ Emilie, M GIANNOTTY Marcel,
- SONT ÉLUS DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS : Mme FERRY Anne, Mme BERLIOZ Murielle, M DIETRICH Guido,
- Sont appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2020.

**Prochain CM**

Mercredi 22 juillet 2020 à 20h.

Séance levée à 20h30.

Le secrétaire de séance  
Guido DIETRICH

Le Maire  
Christophe PONCET